

Recyclage foncier d'un îlot d'habitat en cœur de bourg et aménagement d'un espace public végétalisé

> France ruralités

Logement et urbanisme



LE PROJET

La Ville de Suippes, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Suippes, mène une démarche ambitieuse de revitalisation du cœur de bourg. Parmi les actions prioritaires figurent la résorption de l'habitat dégradé ou en péril et la requalification des espaces publics. Le projet prévoit notamment le recyclage d'une friche située au centre historique : deux maisons mitoyennes en état critique seront démolies pour créer un espace public aménagé et végétalisé ouvert sur la rivière La Suippe. Cette nouvelle coulée verte s'inscrit dans une stratégie globale visant à reconnecter durablement la rivière au centre-ville, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants et renforçant l'attractivité du cœur de bourg.

INGÉNIERIE MOBILISÉE

Dotation du Fonds Vert - Appui chef de projet Villages d'avenir

ACCOMPAGNEMENT

Le chef de projet Villages d'avenir a accompagné la commune dans l'élaboration du diagnostic territorial, l'identification des acteurs concernés, l'organisation du tour de table avec les financeurs et le montage financier du projet.

PLAN DE FINANCEMENT

Subventions

État :

- Fonds Vert Recyclage foncier : 92 640 €
- Fonds Vert Renaturation : demande en cours d'instruction (58%)

Coût total

158 984 €